

Copie préliminaire

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT  
Genève

**EMBARGO**

Le contenu du présent rapport ne doit pas être cité,  
ni résumé dans la presse, à la radio ou à la télévision  
avant le **27 juillet 2000**  
à **22 heures TU**

**LES FLUX DE CAPITAUX ET LA CROISSANCE EN AFRIQUE**



NATIONS UNIES  
New York et Genève, 2000

## NOTE

- Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.
- Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.
- Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED.

UNCTAD/GDS/MDPB/7
-------------------

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
A. Introduction.....	5
B. Les entrées de capitaux en Afrique : Évolution et répartition.....	7
C. Flux de capitaux et financement du compte courant .....	10
1. Sorties de capitaux .....	10
2. Réserves .....	12
3. Financement des affaires courants .....	13
D. Stabilité des flux de capitaux .....	13
E. Financement extérieur, croissance et dépendance à l'égard de l'aide.....	15
1. Déficit des paiements et croissance .....	15
2. Croissance et dépendance à l'égard de l'aide.....	17
F. Réorientation des politiques .....	20

Notes

## LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	<u>Page</u>
<b>Tableau</b>	
1	Entrées de capitaux en Afrique subsaharienne, par type de flux, et transfert net, 1975-1998 ..... 25
2	Entrées de capitaux en Afrique du Nord, par type de flux, et transfert net, 1975-1998 ..... 26
3	Financement du compte courant et autres opérations financières en pourcentage des entrées nettes de capitaux dans 16 pays africains, 1980-1989 et 1990-1998..... 27
4	Entrées, sorties et flux net de capitaux à court terme pour certains pays d'Afrique, 1980-1989 et 1990-1998..... 28
5	Termes de l'échange et volume et pouvoir d'achat des exportations en Afrique..... 29
6	Afrique subsaharienne : croissance et dépendance par rapport à l'aide selon différents scénarios..... 30
<b>Graphique</b>	
1	Entrées de capitaux nettes en Afrique subsaharienne, 1975-1998..... 31
2.	Entrées nettes de capitaux publics en Afrique subsaharienne, 1975-1999..... 32
3	Entrées nettes de capitaux et PIB par habitant en Afrique subsaharienne, par pays, 1990-1998..... 33
4	Dons d'APD et PIB par habitant en Afrique subsaharienne, par pays, 1990-1998..... 34
5	Entrées, sorties et flux net annuels de capitaux à court terme pour certains pays africains, 1980-1998 ..... 35
6	Croissance et dépendance par rapport à l'aide : entrées de capitaux selon différents scénarios..... 36
7	Croissance et dépendance par rapport à l'aide : déficits courants selon différents scénarios..... 37

## LES FLUX DE CAPITAUX ET LA CROISSANCE EN AFRIQUE

### A. Introduction

La communauté internationale sait bien que les pays en développement ont besoin d'importants apports de ressources extérieures pour pouvoir combler leur déficit d'épargne et de devises et accélérer l'accumulation du capital ainsi que la croissance afin de triompher de la pauvreté généralisée et d'atteindre un niveau de vie acceptable. De toutes les régions du tiers monde, c'est l'Afrique - et en particulier l'Afrique subsaharienne<sup>1</sup> - qui a le plus grand besoin d'un financement extérieur : les revenus y sont trop bas pour engendrer les ressources intérieures nécessaires à un investissement et à une croissance même faibles. Comme les apports de capitaux privés, notamment l'investissement étranger direct (IED), ne mènent pas la croissance mais la suivent, c'est aux capitaux publics qu'il revient de pallier le manque de ressources. Le continent a certes reçu une aide financière internationale, aussi bien multilatérale que bilatérale, au cours des trois dernières décennies, mais depuis le début des années 80 la pénurie d'épargne et de devises va s'aggravant, sous l'effet de plusieurs facteurs - dont la détérioration des termes de l'échange et une forte augmentation de la part des importations dans la croissance comme suite à la libéralisation rapide des échanges - et les apports de capitaux sont insuffisants.

Les entrées de capitaux publics<sup>2</sup> ont stagné ou diminué, et la région n'a pas profité de la reprise des flux de capitaux privés vers les marchés nouveaux qui s'est amorcée au début des années 90. Les efforts pour l'intégrer dans le système financier mondial et pour attirer des fonds privés par une libéralisation rapide du compte de capital n'ont pas entraîné une augmentation de ces flux mais en ont accru la volatilité, d'où une instabilité et un déséquilibre des taux de change. Plusieurs pays africains ont connu une grande instabilité financière et de graves difficultés de paiement, mais la communauté internationale n'a guère prêté attention à ces problèmes, en grande partie parce qu'à la différence des crises financières récentes sur les nouveaux marchés d'Amérique latine et d'Asie de l'Est ils ne menaçaient pas vraiment l'équilibre du système financier international et étaient circonscrits aux pays en question. En outre, une proportion croissante des entrées de capitaux nettes a été affectée à des emplois autres que le financement des opérations courantes, à savoir à des transactions financières (y compris des sorties de fonds privés) et à la constitution de réserves pour se prémunir contre la spéculation monétaire et la fuite de capitaux. Par conséquent, non seulement le volume des entrées de capitaux

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, l'expression "Afrique subsaharienne" désigne tous les pays d'Afrique autres que l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc et Tunisie), sauf indication contraire.

<sup>2</sup> Voir le *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, publication des Nations Unies, No de vente F.99.II.D.1, New York et Genève. Conformément à la terminologie employée dans le *Rapport* (encadré 5.1, p. 108), l'expression **entrée de capitaux** désigne ici l'acquisition d'*actifs nationaux* par des *non-résidents*. La vente d'actifs nationaux est définie comme une entrée de capitaux négative. Les entrées de capitaux *nettes* correspondent donc au montant des actifs nationaux achetés moins celui des actifs vendus par des non-résidents. L'expression **sortie de capitaux** désigne l'acquisition d'*actifs étrangers* par des *résidents*. La vente d'actifs étrangers est définie comme une sortie de capitaux négative. Les sorties de capitaux *nettes* représentent donc le montant des actifs étrangers achetés moins celui des actifs vendus par des résidents. Le **flux de capitaux net** est le total des entrées de capitaux nettes moins les sorties de capitaux nettes telles qu'elles viennent d'être définies. C'est un poste positif lorsque les premières sont supérieures aux secondes. L'expression **transfert net** désigne les entrées de capitaux nettes moins les paiements à l'étranger au titre du revenu des facteurs, lesquels comprennent les intérêts payés sur la dette extérieure et les bénéfices rapatriés. Le transfert net est donc une mesure générale de la capacité d'un pays de financer son déficit commercial.

nettes est resté nettement inférieur aux besoins, mais encore la part de ces apports consacrée au transfert de ressources réelles de l'étranger a diminué au cours des dix dernières années.

Les flux financiers étant insuffisants et instables, et la région sujette à de brusques détériorations des termes de l'échange ainsi qu'à des catastrophes naturelles, il n'est pas étonnant que la croissance demeure trop lente et trop irrégulière pour permettre une amélioration du niveau de vie et de l'épargne intérieure. Afin de briser ce cercle vicieux, l'Afrique a besoin, entre autres, d'un apport soutenu de capitaux extérieurs, en quantité assez importante pour lui imprimer un élan décisif et déclencher et entretenir une croissance plus vigoureuse. L'impulsion première ne peut venir que de sources publiques de financement et devra s'accompagner d'une politique tenant compte de la nécessité non seulement de faire jouer les mécanismes du marché, mais encore de consolider le rôle de l'État et de renforcer les institutions.

Cela aiderait l'Afrique à se libérer de sa dépendance envers l'aide de deux façons. Premièrement, l'augmentation rapide des revenus permettrait à l'épargne intérieure de progresser plus vite que la production, d'où un accroissement des ressources totales disponibles pour l'investissement sans financement extérieur supplémentaire. Deuxièmement, une croissance soutenue attirerait des capitaux privés qui viendraient remplacer le financement public. En d'autres termes, le seul moyen d'en finir avec la dépendance est de mettre en œuvre un vaste programme d'assistance et d'encourager une croissance rapide pendant une période suffisamment longue pour que l'épargne intérieure et les flux extérieurs de capitaux privés puissent se substituer progressivement à l'aide publique. L'exemple des pays d'Asie de l'Est qui ont réussi à sortir de l'engrenage de la pauvreté et du manque de ressources intérieures dans les années 60 et 70 donne à penser que si la croissance du PIB pouvait atteindre environ 6 % par an et se maintenir à ce niveau pendant 10 à 12 ans, grâce à une forte injection d'aide publique conjuguée à l'adoption d'une bonne politique intérieure, le besoin de financement public diminuerait peu à peu, au fur et à mesure que ces nouvelles sources de fonds prendraient la relève. Mais si l'on ne fournit pas à l'Afrique le minimum de ressources nécessaire pour déclencher et soutenir ce processus, la dépendance à l'égard de l'aide restera tout aussi forte. Pour reprendre une métaphore keynésienne, l'aide peut être comparée à la cruche de la veuve : on ne perdra rien à se montrer plus généreux, alors que la parcimonie risque de transformer la cruche en tonneau des Danaïdes.

Le présent document traite de ces questions. Dans la section suivante, nous étudierons l'évolution récente des entrées de capitaux en Afrique. Nous examinerons ensuite l'affectation de ces apports à certaines transactions financières et au transfert de ressources réelles. La section D porte sur l'ampleur et la stabilité des flux de capitaux à court terme. La section E présente divers scénarios concernant l'évolution de l'épargne intérieure et des entrées de capitaux privés sous l'effet d'une croissance rapide et soutenue rendue possible, entre autres, par d'importants apports d'aide étrangère, et analyse les incidences de cette évolution sur la dépendance à l'égard de l'aide. Enfin, nous évoquerons brièvement les mesures à prendre pour que l'aide contribue effectivement à stimuler l'investissement et la croissance, en tenant compte des erreurs commises avant et après l'ajustement.

## **B. Les entrées de capitaux en Afrique : Évolution et répartition**

Comme l'indique le *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, les apports globaux de capitaux aux pays en développement sont passés par trois phases distinctes depuis le milieu des années 70. Entre 1975 et le début des années 80, les entrées totales ont augmenté rapidement, sous l'effet principalement de l'essor des prêts consortiaux; le financement public a également été soutenu, même si sa part dans le total a diminué. Cette expansion s'est arrêtée brusquement au début des années 80, avec la crise de la dette et la diminution de la part des capitaux privés dans les entrées

totales comme suite à la contraction des prêts bancaires. Dans les années 90, on a assisté à une forte progression des entrées totales de capitaux, qui ont atteint l'équivalent de 5% du PNB des pays bénéficiaires - là encore grâce au dynamisme des flux privés, notamment de l'investissement de portefeuille et de l'investissement étranger direct, les apports publics s'amenuisant. Il ne s'agissait cependant que d'une reprise après la morosité de la décennie précédente et d'un retour aux niveaux enregistrés dans les années 70 et au début des années 80.

En Afrique subsaharienne, les entrées de capitaux nettes, exprimées en pourcentage du PNB, ont suivi une évolution quelque peu différente. Contrairement à ce qui s'est passé sur les marchés nouveaux, elles ont peu augmenté dans les années 80 par rapport aux années 70, et ont reculé dans les années 90 (voir le tableau 1). Toutefois, cette évolution est due en grande partie à l'influence du Nigéria, qui est le principal pays de la région. Si l'on fait abstraction de ce pays, les entrées de capitaux nettes ont été plus faibles dans les années 90 que dans les années 70, bien qu'elles aient remonté la pente après le marasme des années 80. En Afrique du Nord, les entrées de capitaux en pourcentage du PNB ont connu une baisse spectaculaire dans les années 80 par rapport à la décennie précédente, tendance qui s'est poursuivie dans les années 90 et qui était due pour beaucoup à une forte contraction des apports privés (voir le tableau 2).

Les transferts nets ont évolué de façon similaire en Afrique subsaharienne : ils ont été plus faibles dans les années 80 que dans les années 70 et ont poursuivi leur recul dans les années 90 malgré une réduction des intérêts payés sur la dette extérieure. Ainsi, presque 40 % des entrées nettes de capitaux dans les pays d'Afrique subsaharienne (y compris le Nigéria) dans les années 90 ont repris le chemin des pays créanciers sous forme d'intérêts et de bénéfices rapatriés. Pour l'Afrique du Nord, le fléchissement des transferts nets est encore plus spectaculaire : après un très net recul dans les années 80, ils sont devenus négatifs dans les années 90, ce qui implique une hémorragie de ressources.

Malgré les efforts déployés pour attirer des capitaux privés, ces flux, exprimés en pourcentage du PNB, sont allés diminuant aussi bien en Afrique subsaharienne qu'en Afrique du Nord<sup>3</sup>. Les prêts bancaires à long terme ont complètement cessé depuis le milieu des années 80, et les apports privés à l'Afrique subsaharienne ont consisté principalement en investissements étrangers directs et en prêts bancaires à court terme; les prises de participation ont toutefois été plus importantes en Afrique du Nord. La plupart des pays de la région n'ont cependant pas réussi à attirer l'IED, qui s'est concentré dans un tout petit nombre de pays riches en pétrole et en ressources minières. Les apports privés ont représenté moins de 2% du PNB en Afrique subsaharienne, contre 4% en moyenne pour l'ensemble des pays en développement.

---

<sup>3</sup> Au sujet des entrées nettes de capitaux privés en Afrique subsaharienne, signalons cependant que les estimations fondées sur les données de la Banque mondiale sont inférieures aux calculs effectués à partir des données nationales. Ainsi, une étude récente montre que les entrées nettes de capitaux bancaires privés en Ouganda, dans la République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe se chiffrent à 251 millions de dollars au total pour la période 1990-1997 d'après la Banque mondiale, mais sont évalués à 676 millions de dollars sur la base des statistiques des pays considérés. De même, la Banque semble sous-estimer les investissements de portefeuille en Zambie et au Zimbabwe; voir N. Bhinda, S. Griffith-Jones, J. Leape et M. Martin, *Private Capital Flows to Africa*, La Haye, Fondad, 1999, tableaux 1.2 et 1.3. D'où la conclusion que les données internationales sont loin d'être exactes et font abstraction d'importants flux car elles ne tiennent pas compte des progrès de la libéralisation des marchés financiers en Afrique (ibid, p. 29). Les statistiques nationales de la balance des paiements utilisées pour analyser un échantillon de pays africains dans les sections C et D ci-après semblent donc plus fiables pour l'évaluation des apports privés.

Les apports de capitaux publics, (dons d'APD, prêts bilatéraux et multilatéraux) ont augmenté en pourcentage du PNB dans les pays d'Afrique subsaharienne aussi bien dans les années 80 que dans les années 90. Ils ont stagné en Afrique du Nord. D'une façon générale, les dons ont progressé au cours des 30 dernières années, tandis que les prêts multilatéraux et bilatéraux diminuaient ou se stabilisaient. Malgré leur montant limité, les apports publics ont représenté une part croissante des entrées totales de capitaux, en raison d'une contraction encore plus marquée des apports privés. L'Afrique subsaharienne n'ayant pas profité de la manne de capitaux privés dans les années 90, et les flux publics plafonnant ou s'amointrissant, la part de la région dans les apports totaux aux pays en développement est tombée à 10 % seulement, contre plus de 20 % dans les années 80.

En ce qui concerne les entrées par habitant, on observe une tendance marquée à la baisse tant pour les flux totaux que pour les apports publics (voir le graphique 1)<sup>4</sup>. Le montant des entrées nettes par habitant en Afrique subsaharienne, après être passé de moins de 20 dollars au milieu des années 70 à 43 dollars en 1983, a amorcé un recul qui s'est accéléré dans les années 90, et il était inférieur à 30 dollars à la fin de la décennie. Le fléchissement enregistré pendant la période 1994-1998 est dû en partie à l'effet de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies de la plupart des autres pays donateurs sur la valeur en dollars de l'APD versés dans ces monnaies, mais cela ne suffit pas à expliquer la contraction globale des entrées de capitaux publics<sup>5</sup>.

En valeur réelle, la baisse est encore plus prononcée : à la fin des années 90, les entrées réelles par habitant étaient inférieures de plus de moitié à celles de la fin des années 70 et du début des années 80. Les apports publics par habitant aux pays d'Afrique subsaharienne ont augmenté et en valeur nominale et en valeur réelle pendant la seconde moitié des années 80, mais diminué presque constamment dans les années 90 (voir le graphique 2). À la fin de la décennie, leur valeur réelle ne représentait même pas la moitié de celle du début des années 80.

On constate des disparités considérables dans la répartition des flux entre des pays d'Afrique subsaharienne ayant plus ou moins le même revenu par habitant. Par exemple, pour les pays où le revenu par habitant avoisine 1 000 dollars, l'apport annuel moyen par habitant pendant la période 1990-1998 a varié entre 7 et 70 dollars (voir le graphique 3)<sup>6</sup>. Ces disparités devraient en principe être moins marquées pour les flux publics, or il n'en est rien. Ainsi, pour le même groupe de pays, les dons d'APD par habitant reçus pendant la période considérée se sont échelonnés entre 5 et 50 dollars (voir le graphique 4).

---

<sup>4</sup> Signalons que l'évolution du rapport des entrées de capitaux au PNB peut être due à de nombreux facteurs qui ne sont pas liés au volume de ces apports. La baisse de la valeur en dollars du PNB entraînée par une dévaluation de la monnaie nationale ou une contraction de la production intérieure du pays bénéficiaire peut entraîner une augmentation de ce rapport même si la valeur en dollars des entrées de capitaux n'a pas changé. De même, l'évolution des taux de change entre les monnaies des principaux donateurs peut influencer sur la valeur en dollars globale des apports publics sans que les donateurs n'aient en rien modifié leur budget d'aide. Ce genre d'effets se fait particulièrement sentir en Afrique subsaharienne, où les flux publics constituent la majeure partie des apports de capitaux. Ils se manifestent aussi quand on procède à une analyse des entrées globales ou des entrées par habitant.

<sup>5</sup> Quarante-cinq pour cent des apports d'APD à l'Afrique subsaharienne sont exprimés en dollars, 42 % en monnaies européennes autres que la livre sterling, 7 % en yen, 5 % en livres sterling et 1 % dans d'autres monnaies. Pour les flux d'APD en dollars courants et en dollars constants, voir *Coopération pour le développement, Rapport 1999*, Paris, OCDE, 2000, tableau 29.

<sup>6</sup> Les pays dont le revenu par habitant dépasse 2 000 dollars (Botswana, Gabon, Maurice et Swaziland) ne sont pas pris en considération dans le graphique 3.



De toute évidence, les flux publics et privés ne sont pas complètement indépendants, mais ils réagissent différemment aux résultats économiques. Une étude économétrique faite à ce sujet par le secrétariat de la CNUCED pour les 16 principaux pays d'Afrique<sup>7</sup> a donné les résultats suivants :

- L'examen des liens entre les flux financiers publics et privés décalés et immédiats montre que les prêts multilatéraux et bilatéraux ont généralement un effet catalyseur sur les apports de capitaux privés, mais qu'il n'en va pas de même des dons. Ainsi, une augmentation des prêts du FMI ou de la Banque mondiale à un pays a toutes les chances d'entraîner une augmentation des apports de capitaux privés à ce pays, mais un accroissement des dons n'aura sans doute pas le même effet.
- Les apports publics sont inversement proportionnels aux apports privés aussi bien décalés qu'immédiats; autrement dit, ils sont généralement importants quand les apports privés sont faibles. Cela vaut cependant surtout pour les dons; le volume des flux de capitaux privés reçus par un pays ne semble pas influencer sensiblement sur les prêts multilatéraux et bilatéraux qui lui sont consentis.
- Il n'y a pas de continuité dans le niveau des entrées totales de capitaux. Cela tient à l'évolution des apports privés, car les apports publics et notamment les dons sont relativement stables.
- Les apports publics sont inversement proportionnels à la croissance, décalée ou non, dans les pays bénéficiaires. Cela signifie notamment qu'ils tendent à augmenter quand la croissance est faible, et à diminuer lorsque celle-ci s'accélère. La tendance est particulièrement nette pour le rapport entre la croissance immédiate et les prêts multilatéraux et bilatéraux. Les causes n'en ont pas été étudiées, mais l'effet de la politique macroéconomique restrictive à laquelle est subordonné l'octroi de ces fonds n'y est peut-être pas étranger.
- Enfin, les entrées de capitaux privés réagissent fortement à la croissance décalée mais non à la croissance immédiate, ce qui confirme leur tendance à suivre plutôt qu'à animer la croissance. Il est également clair que la croissance en Afrique est irrégulière et non pas soutenue.

On peut tirer de ces observations d'importantes conclusions pour l'élaboration d'une politique d'assistance efficace qui permette de réduire la dépendance à l'égard de l'aide. On peut aussi en dégager des enseignements pour une bonne gestion du compte de capital dans les pays bénéficiaires. Ces questions sont examinées dans les sections suivantes.

### **C. Flux de capitaux et financement du compte courant**

Le déficit de ressources extérieures d'un pays en développement se manifeste généralement par un déficit du compte courant et il est associé à un taux de croissance donné ou visé. Les entrées nettes de capitaux reçus par les pays en développement de non-résidents ne correspondent cependant pas toujours au montant disponible pour financer le déficit courant. Il faut en effet tenir compte des sorties nettes de capitaux des résidents, ainsi que des montants affectés à l'augmentation des réserves

---

<sup>7</sup> Ces 16 pays sont ceux qui figurent dans le tableau 3.

internationales. Ces ponctions financières se font au détriment du transfert de ressources réelles de l'étranger.

Pendant la dernière décennie, une proportion croissante des apports de capitaux aux pays en développement, et en particulier aux marchés nouveaux, a été absorbée par ces opérations financières, et le lien entre les entrées de fonds et le financement du déficit de ressources (c'est-à-dire le déficit du compte courant) s'est affaibli<sup>8</sup>. Le tableau 3 illustre cette évolution; il donne une ventilation par emploi des entrées nettes totales de capitaux dans les 16 principaux pays d'Afrique sur lesquels on possède des données pour les années 80 et 90.

### *1. Sorties de capitaux*

Les sorties de capitaux consacrés à l'acquisition d'actifs à l'étranger par des résidents ont augmenté dans l'ensemble des pays en développement, et en particulier sur les marchés nouveaux, en raison de la libéralisation du compte de capital et des progrès de l'intégration dans le système financier international. Au cours des dix dernières années, certains pays africains ont eux aussi libéralisé les sorties de fonds, ce qui facilite l'acquisition d'actifs à l'étranger<sup>9</sup>. Il peut aussi y avoir exportation de fonds même si leur transfert est soumis à des restrictions, surtout quand les contrôles sont inefficaces et que divers facteurs encouragent fortement la fuite des capitaux.

Le tableau 3 montre que pour les 16 pays africains pris globalement, les sorties de capitaux ont absorbé une part croissante des apports ces dernières années : pour chaque entrée nette d'un dollar, il y avait une sortie nette d'environ 9 cents dans les années 80, et de plus de 23 cents dans les années 90. Les chiffres correspondants étaient de 24 cents pour les marchés nouveaux et 31 cents pour l'ensemble des pays en développement dans les années 90<sup>10</sup>. Pendant la dernière décennie, le rapport des sorties aux entrées de fonds a donc été le même en Afrique que sur les marchés nouveaux<sup>11</sup>. Il s'agit là d'un phénomène généralisé dans la région, qui n'est pas seulement dû à la prépondérance des pays d'Afrique du Nord et du Nigéria; la moyenne non pondérée témoigne également d'une augmentation (de 9 cents à plus de 18 cents). Onze des 16 pays du tableau ont vu leurs sorties de capitaux s'accroître en pourcentage des entrées de fonds dans les années 90. Les exceptions ont été le Cameroun, le Kenya, le Maroc, le Soudan et le Zimbabwe – les deux derniers pays figurant parmi ceux qui ont durci la réglementation des mouvements de capitaux.

La coexistence d'entrées et de sorties de capitaux est chose courante dans les pays développés. C'est une conséquence naturelle de l'intégration financière mondiale. Elle devrait aussi se généraliser dans les pays en développement au fur et à mesure que leurs revenus et leur prospérité augmentera et que leur dépendance à l'égard des capitaux étrangers diminuera. Ces conditions ne sont toutefois pas

<sup>8</sup> Voir le *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, op. cit., Deuxième partie, chapitre V, section C.

<sup>9</sup> Parmi les pays pris en considération dans le tableau 3, l'Égypte, le Kenya, Maurice et l'Ouganda avaient complètement libéralisé les mouvements de capitaux à la fin des années 90. Le tableau montre que, sauf au Kenya, la valeur relative des capitaux transférés par des résidents à l'étranger a nettement augmenté dans tous les pays pendant la dernière décennie par rapport aux années 80.

<sup>10</sup> *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, op. cit., tableau 5.2, p. 115. Ce tableau indique également, pour les pays en développement dans leur ensemble et pour un échantillon de marchés nouveaux, la part des entrées nettes de capitaux correspondant à des erreurs et omissions, à l'accumulation de réserves et au financement du compte courant.

<sup>11</sup> Seule l'Égypte fait partie à la fois du groupe des marchés nouveaux et du groupe des 16 pays africains.

encore réunies en Afrique. Qui plus est, contrairement à ce qui se passe sur la plupart des marchés nouveaux, il y a une importante asymétrie en Afrique subsaharienne entre les détenteurs d'actifs à l'étranger et les débiteurs internationaux, ce qui rend plus difficile encore la gestion des paiements extérieurs : la dette extérieure est une dette publique, mais une grande partie des actifs détenus à l'étranger appartient au secteur privé.

Dans les statistiques de la balance des paiements, les "erreurs et omissions" sont un poste résiduel comprenant toutes les transactions hors compte courant et hors compte de capital, qui donne une idée des mouvements de capitaux non déclarés par les résidents<sup>12</sup>. En Afrique, les transactions courantes non déclarées constituent une bonne partie de ce poste résiduel, la contrebande tant à l'importation qu'à l'exportation ayant été largement pratiquée dans de nombreux pays pendant la plupart des années considérées dans le tableau 3. Certaines de ces transactions peuvent également correspondre à des flux entrant dans le secteur structuré ou en sortant sans qu'il y ait eu d'opération transfrontalière<sup>13</sup>. Ces caractéristiques des pays africains peuvent expliquer pourquoi ce poste est négatif dans le tableau 3 pour ces 16 pays pris globalement, alors qu'il est positif pour les marchés nouveaux et d'autres pays en développement. Par ailleurs, il y a d'importants écarts entre les pays du tableau 3 en ce qui concerne l'importance et l'évolution de ce poste, ce qui semble indiquer que les facteurs en jeu varient selon le lieu et l'époque. Cela dit, comme le poste "erreurs et omissions" représente moins de 3 % des apports globaux de fonds à ces pays, on n'en tiendra pas compte dans l'analyse ultérieure des flux de capitaux.

## 2. *Réserves*

Dans certains pays en développement, notamment sur les marchés nouveaux, on a constaté ces dernières années une tendance à accumuler des réserves pour se prémunir contre l'arrêt ou l'inversion des flux de capitaux ainsi que contre la spéculation monétaire. Si les réserves ont évolué en dents de scie, suivant en cela le rapide va-et-vient des capitaux privés, elles absorbent en moyenne une part croissante des entrées nettes, en sus de ce qui est normalement nécessaire pour financer les importations.

Le tableau 3 montre que la part des apports de capitaux consacrés à la constitution de réserves a également augmenté en Afrique. Pour les 16 pays pris globalement, plus de 20 % des entrées totales sont allées grossir les réserves dans les années 90, alors que le pourcentage était insignifiant dans les années 80. Le rapport a augmenté dans 11 pays. Là encore, cette hausse n'a pas été le fait des principaux pays de la région, qui sont plus sujets que les autres à des cycles de surchauffe dans le domaine des flux financiers : la moyenne non pondérée pour les 16 pays est encore plus élevée : pour chaque entrée nette d'un dollar, plus de 26 cents ont été affectés aux réserves dans les années 90, soit trois fois plus que dans les années 80. La proportion correspond en gros au rapport observé pour les nouveaux marchés et les autres pays en développement.

<sup>12</sup> Voir, par exemple, B. Varman-Schneider, *Capital Flight from Developing Countries*, Boulder, CO, Westview Press, 1991, p. 50 et 51. Ces mouvements peuvent être des entrées ou des sorties (fuite de capitaux). Dans certains pays (Chili et Colombie) qui avaient limité les entrées de capitaux pour éviter une appréciation de leur monnaie, on a observé des entrées de fonds non déclarées dans les années 90.

<sup>13</sup> "Les flux déclenchés par les possibilités d'arbitrage ... au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda ... sont pratiquement impossibles à recenser, ... il est difficile d'en évaluer l'ampleur avec exactitude, mais les transactions atteignent souvent plusieurs millions de dollars par semaine. De nombreux achats sont financés par des comptes en devises ouverts par des nationaux, autrement dit ces flux ne sont pas véritablement 'étrangers' et peuvent simplement correspondre à la 'réutilisation' de devises acquises auprès d'autres sources." (N. Bhinda et al., op. cit., p. 83). Ces opérations sont généralement englobées dans le poste "erreurs et omissions".

En Afrique subsaharienne, les réserves étaient extrêmement faibles dans les années 80, époque où la région a connu des difficultés commerciales et financières qui ont entraîné une très forte compression des importations, et il était donc vraiment nécessaire de les reconstituer. Les données disponibles montrent cependant que la plupart des pays augmentent leurs réserves beaucoup plus vite que leurs importations de biens et services, en particulier depuis les crises récentes sur les nouveaux marchés. Entre 1995 et 1998, les importations totales de l'Afrique subsaharienne ont augmenté d'environ 8 %, mais ses réserves de 50 %. Cette évolution semble liée à la libéralisation du compte de capital ainsi qu'à la vulnérabilité financière extérieure; les cinq pays où le taux d'accumulation de réserves a été le plus élevé dans les années 90 (Égypte, Kenya, Maurice, Maroc et Ouganda) sont également ceux où le régime du compte de capital est le plus libéral. Comme la croissance dans la plupart des pays de la région est assujettie à la balance des paiements, l'accumulation de réserves a un coût d'opportunité considérable car elle limite le pouvoir d'achat international au détriment des importations, de l'investissement et de la croissance.

### **3. *Financement des opérations courantes***

Les sorties nettes de capitaux attribuables aux résidents, jointes à l'accumulation de réserves internationales, ont absorbé une part croissante des entrées nettes de fonds ces dernières années, et une moindre proportion de ces entrées a donc été consacrée au transfert de ressources réelles de l'étranger moyennant le financement du compte courant. Pour les 16 pays africains du tableau 3, la part des apports totaux détournée par ces opérations est passée de moins de 10 % dans les années 80 à plus de 40 % dans les années 90. Pendant la dernière décennie, moins de 60 % de chaque dollar obtenu de l'étranger ont été affectés au transfert de ressources réelles.

Les pays africains se heurtent donc à deux grands problèmes pour combler leur déficit d'épargne et de devises. Premièrement, les apports de capitaux à la région vont diminuant. Deuxièmement, une part moins importante de ces apports est disponible pour le financement des importations nécessaires à la production et à la formation de capital. Il est donc devenu plus difficile à l'Afrique de remédier à la pénurie de ressources et d'accélérer l'accumulation et la croissance.

### **D. *Stabilité des flux de capitaux***

L'instabilité des flux de capitaux est une autre source de problèmes en Afrique subsaharienne. Comme on l'a précédemment noté, les entrées totales à destination de l'Afrique subsaharienne ne manifestent aucune régularité, en raison notamment du comportement des capitaux privés. Les fluctuations de ces derniers ont des raisons différentes dans différents pays<sup>14</sup> mais tiennent pour une grande part au fait que l'Afrique subsaharienne n'est pas parvenue à une croissance suffisamment rapide et continue pour attirer des apports réguliers de capitaux privés. Cette instabilité est aussi due au comportement de certains investisseurs privés, sans lien avec la recherche du profit à long terme. Il s'agit notamment des mouvements de capitaux à court terme attirés par des possibilités d'arbitrage et des perspectives de plus-value rapides.

Ces mouvements sont, on le sait, une source importante d'instabilité monétaire et financière pour les marchés émergents. Si, en Afrique, le volume des flux de capitaux privés et leur part dans le total des entrées sont relativement restreints, il y a des raisons de penser qu'ils pourraient être la source d'une

---

<sup>14</sup> Par exemple, la découverte de ressources minérales ou une vague de privatisation peut conduire à une poussée éphémère d'entrées de capitaux privés.

instabilité importante et de difficultés de gestion macroéconomiques<sup>15</sup>. Il convient de noter qu'une grande part des capitaux, les dons notamment, ne transitent pas par le marché des changes. Les apports de fonds sont souvent liés à des importations, et les conditions de leur mise à disposition ne sont pas toujours conformes à celles du marché. La plupart des dons sont traités comme des transferts courants et non comme des opérations en capital, et si on les excluait des entrées totales de capitaux publics en Afrique subsaharienne indiquées au tableau 1, la part des entrées de capitaux privés monterait à près de 50 % du total dans les années 90. Comme les marchés des changes et les marchés de capitaux sont relativement étroits dans la plupart des pays, on voit que les mouvements de capitaux privés, y compris les entrées à court terme, jouent un rôle beaucoup plus grand sur les marchés des changes de l'Afrique subsaharienne que ne le laisserait croire leur part dans les entrées totales de capitaux.

Le tableau 4 et le graphique 5 retracent l'évolution des flux d'arbitrage à court terme pour certains pays africains. Les données excluent les crédits commerciaux à court terme, qui répondent à une autre motivation que les opérations d'arbitrage, mais comprennent les autres types de crédit bancaire et les investissements de portefeuille des banques, ainsi que les dépôts non interbancaires; elles correspondent donc à ce que l'on désigne couramment sous l'expression "capitaux fébriles"<sup>16</sup>. Les entrées nettes à court terme des non-résidents sont distinguées des sorties nettes à court terme des non-résidents, et la différence entre les deux valeurs représente les flux nets à court terme. Pour faciliter les comparaisons, les pays sont répartis en grands et petits pays sur la base du volume de capitaux reçus ainsi que du niveau global de revenu. L'analyse de ces données permet d'avancer les observations suivantes :

- Dans les années 80, l'ordre de grandeur des entrées de capitaux à court terme a été analogue pour les deux groupes de pays, alors que les sorties ont été nettement plus importantes pour les grands pays. Si les deux groupes n'ont pu attirer beaucoup de capitaux privés à court terme, le groupe des grands pays a considérablement plus souffert de la fuite des capitaux. Dans les années 90, une poussée des entrées à court terme a été observée dans les grands pays, mais non dans les petits. Les sorties ont augmenté dans les deux groupes, mais leur accroissement a été beaucoup plus marqué pour les grands pays.
- Le solde global des entrées et des sorties à court terme a été plus favorable dans les années 90 que dans les années 80, bien que négatif dans les deux périodes : pour l'ensemble des pays étudiés, les sorties nettes cumulées sur la période 1980-1998 se sont élevées à 38 milliards de dollars et les entrées cumulées à 30 milliards de dollars. Dans cette évolution générale, le rôle principal revient manifestement aux grands pays, qui ont enregistré des sorties nettes sur les deux périodes, alors que pour les petits pays, les flux nets ne sont devenus négatifs que dans la seconde.
- L'évolution des flux à court terme retracée dans le graphique 5 est à peu près similaire à celle des flux à court terme dans les marchés émergents pendant la même période<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> Pour un exposé de ces problèmes, voir L. Kasekende, D. Kitabire et M. Martin "Capital Inflows and Macroeconomic Policy in Sub-Saharan Africa", dans CNUCED, *International Monetary and Financial Issues for the 1990s*, vol. VIII, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.97.II.D.5, New York et Genève, 1997.

<sup>16</sup> Voir *Rapport sur le commerce et le développement, 1999* (op. cit., p. 121) pour les types de mouvement de capitaux considérés comme motivés par les possibilités d'arbitrage ou la spéculation.

<sup>17</sup> Pour les marchés émergents, voir *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, op. cit., graphique 5.9, p. 122.

Toutefois, si les pays d'Afrique n'ont pas connu le même cycle complet de montée en flèche et d'effondrement que l'on a pu observer sur les marchés émergents d'Amérique latine et d'Asie de l'Est dans les années 90, l'instabilité des entrées comme des sorties à court terme a été notablement plus marquée dans les années 90 que dans les années 80.

Les données concernant l'Afrique tendent donc à confirmer la conclusion qui avait été formulée à propos des marchés émergents - à savoir que la libéralisation des mouvements de capitaux à court terme ne contribue que très peu aux apports nets de capitaux, mais est une source importante d'instabilité. Dans les années récentes, pour la région prise dans son ensemble, les entrées nettes à court terme ont généralement dépassé les sorties nettes, de sorte que le solde de ces flux apparaît aujourd'hui positif. Si l'on se réfère à l'expérience de pays jouissant d'une meilleure situation du point de vue des fondamentaux de l'économie, des institutions et des marchés, il est peu probable que ces flux puissent constituer un apport fiable pour combler le déficit en ressources extérieures.

## **E. Financement extérieur, croissance et dépendance à l'égard de l'aide**

### **1. Déficit des paiements et croissance**

Il est généralement admis que pour obtenir une amélioration marquée des niveaux de vie et une réduction sensible de la pauvreté, les économies africaines doivent conserver un taux de croissance annuel d'au moins 6 % pendant un nombre considérable d'années. S'il existe sans doute quelques possibilités de mobiliser des ressources intérieures pour se rapprocher du rythme d'accumulation du capital nécessaire, l'apport de ressources extérieures est crucial pour atteindre un rythme de croissance aussi rapide. De fait, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur semble s'être accrue dans les années récentes.

L'analyse présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement de 1999* montre qu'à quelques exceptions près, les pays en développement ont vu leur déficit commercial augmenter plus vite que leur revenu au cours de la décennie écoulée et que, dans la plupart des pays, la tendance est au creusement du déficit commercial s'accompagnant de taux de croissance en baisse ou stagnants. La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne rentrent dans cette catégorie. De fait, pour la région dans son ensemble, exportateurs de pétrole exclus, la croissance moyenne est en recul constant dans les 30 dernières années, et les déficits commerciaux en augmentation. Dans les années 70, le taux de croissance moyen de la région avoisinait 3,5 %, avec un rapport du déficit commercial au PIB de moins de 1 %; dans les années 80, le taux de croissance moyen est tombé à 2,5 %, alors que le rapport du déficit commercial au PIB approchait les 3 %. À la différence de la plupart des autres régions en développement, le fléchissement de la croissance s'est poursuivi pendant une grande partie des années 90; entre 1989 et 1998, le taux de croissance annuel moyen a été de 2,2 %, alors que le ratio du déficit extérieur augmentait encore, dépassant les 4 %. Pour l'échantillon du tableau 3, qui comprend les pays d'Afrique du Nord, le déficit commercial pendant les années 90 accuse une dégradation équivalant à 1,5 % du PIB par rapport aux années 80, alors que le taux de croissance demeure pratiquement inchangé<sup>18</sup>. La comparaison du taux de croissance et du déficit commercial de 39 pays d'Afrique subsaharienne entre les années 70 et les années 90 montre que seuls trois pays ont amélioré leurs résultats sur ces deux points. Plus de la moitié avaient un taux de croissance plus faible et un déficit plus important dans les années 90. Onze pays avaient réduit leurs déficits, mais généralement au prix

---

<sup>18</sup> Cela se vérifie également pour les pays non pétroliers de l'échantillon.

d'un fort recul du taux de croissance, alors que dans quatre pays, l'accélération de la croissance s'accompagnait d'un creusement du déficit.

Comme le montrent plus en détail les analyses du *Rapport de 1999*, la détérioration de la relation entre déficit commercial et croissance économique dans les pays en développement au cours des 10 dernières années s'explique généralement par trois facteurs : la dégradation des termes de l'échange, la libéralisation rapide du commerce en l'absence d'un accès élargi aux marchés des pays développés et l'instabilité et les désalignements des taux de change liés à la plus grande ouverture des comptes des opérations en capital et à la volatilité accrue des flux de capitaux privés. Parmi ces facteurs, l'affaiblissement des termes de l'échange est particulièrement important pour l'Afrique (tableau 5). Ses effets ont surtout été ressentis dans les années 80. Bien que l'évolution défavorable des termes de l'échange entre 1990 et 1997 ait été beaucoup plus modérée que dans la décennie précédente, les deux années suivantes (de 1997 à 1999), l'indice annuel combiné des prix des produits de base sur le marché libre a chuté de 25 %, entraînant une nouvelle détérioration des termes de l'échange de l'Afrique vers la fin de la décennie<sup>19</sup>. En conséquence, malgré une progression rapide des volumes exportés dans les années 90, le pouvoir d'achat des exportations est demeuré sensiblement inférieur à ce qu'il était au début des années 80, ce qui s'est traduit soit par un ralentissement des importations en volume et de la croissance, soit par un alourdissement du déficit commercial.

Si le rapport du déficit commercial au PIB s'est sensiblement dégradé dans les années 90, le phénomène est beaucoup moins prononcé pour la balance des opérations courantes. Pour les pays d'Afrique subsaharienne non pétroliers pris en considération au tableau 4, l'augmentation du ratio du déficit courant entre les années 80 et les années 90 a été beaucoup plus faible que celle du ratio du déficit commercial. Il apparaît que deux facteurs ont joué un rôle important à cet égard. Premièrement, en raison de difficultés croissantes de paiement, nombre de pays ont accumulé des arriérés sur leurs versements d'intérêts au cours des années 90, ce qui a alourdi leur dette extérieure sans aggraver le déficit de la balance courante. Cela explique au moins en partie pourquoi, dans les tableaux 1 et 2, les paiements d'intérêt sont en baisse dans les années 90 malgré la hausse du ratio d'endettement de la région<sup>20</sup>. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les arriérés de paiements d'intérêt sur la dette à long terme accumulés de 1989 à 1998 s'élevaient à 13 milliards de dollars, soit près de 14 % du déficit total de la balance courante pendant la même période.

Le second facteur tient au traitement des dons. Comme on l'a déjà noté, dans ses statistiques de la balance des paiements, le FMI traite la plupart des dons comme des transferts courants et non comme des entrées de capitaux. Comme la composition des apports totaux de capitaux publics a évolué en faveur des dons au cours de la dernière décennie (voir tableau 1), le déficit de la balance courante ainsi définie a tendu à diminuer. Mais cela ne révèle aucunement une augmentation des transferts de ressources réelles depuis l'étranger, puisque l'ensemble des apports publics, y compris les dons, a diminué.

## 2. *Croissance et dépendance à l'égard de l'aide*

L'estimation des ressources extérieures nécessaires pour atteindre un taux de croissance visé sur une période donnée est un exercice complexe qui exige la collecte et l'analyse d'informations détaillées

<sup>19</sup> *Bulletin mensuel des prix des produits de base*, CNUCED, Genève, janvier 2000.

<sup>20</sup> Pour l'évolution de la dette de l'Afrique subsaharienne, voir *Rapport sur le commerce et le développement, 1998*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.II.D.6, New York et Genève, deuxième partie, chap. I, sect. E.

sur des facteurs tels que le taux d'utilisation des capacités, les effets de l'investissement sur la capacité de production, la productivité, le commerce extérieur et la balance des paiements, le taux d'épargne intérieure et sa sensibilité à la progression des revenus, et la mesure dans laquelle les apports de capitaux servent à des transferts de ressources réelles. Un tel exercice ne devrait être entrepris qu'au niveau des pays, ce qui permettrait de prendre en compte les spécificités nationales. Si l'on a tenté ici d'estimer l'augmentation des apports de capitaux qui serait nécessaire pour atteindre un taux de croissance annuel continu de 6 % en Afrique subsaharienne, c'est essentiellement pour illustrer en quoi un processus de croissance de cet ordre peut aider à réduire la dépendance en permettant de mobiliser l'épargne intérieure et en attirant des entrées plus importantes de capitaux privés.

Dans les simulations dont les résultats figurent au tableau 6, les données de référence reprennent les chiffres enregistrés sur la période 1994-1998. Pendant cette période, l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne ont reçu un apport moyen net de capitaux, dons compris, équivalant à 8,7 % de leur PIB combiné, et atteint un taux annuel de croissance d'environ 4 %. Un peu plus de 60 % de ces entrées de capitaux ont été affectés au financement d'apports de ressources réelles (autrement dit au financement du déficit courant, dons exclus), le reste ayant servi à compenser des opérations financières, notamment des sorties nettes de capitaux et la constitution de réserves. Pendant la même période, ces pays ont consacré 18% environ de leur PIB combiné à l'investissement et 13 % à l'épargne intérieure, la différence entre ces deux valeurs étant financée par des entrées nettes de capitaux étrangers.

Des estimations s'appuyant sur les données de l'Amérique latine indiquent que pour atteindre une croissance continue de 6 %, il faut un taux d'investissement voisin de 28 % du PIB<sup>21</sup>. Il est certain que des économies moins avancées pourraient atteindre un taux de croissance donné avec un taux d'investissement plus faible que des économies plus mûres, particulièrement si elles disposent de ressources naturelles abondantes et sous-utilisées. Par exemple, de 1970 à 1980, la Thaïlande a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7 % avec un taux moyen d'investissement de 26 %; la Malaisie a atteint une croissance annuelle de 8 % avec un taux d'investissement du même ordre, alors qu'en Indonésie, la croissance moyenne s'est établie à 7,8 %, bien que le taux d'investissement, 22 % environ, ait été plus faible<sup>22</sup>. De 1988 jusqu'au milieu des années 90, le Chili a obtenu un taux de croissance de 6,5 % en moyenne, avec un taux moyen d'investissement d'à peine 25 %.

Dans les scénarios I et II du tableau 6, l'hypothèse retenue est qu'il faudrait un taux d'investissement de 22 % du PIB pour que l'Afrique subsaharienne atteigne un taux de croissance de 6 % par an sur les 10 à 12 prochaines années, le taux d'investissement étant porté à 25 % dans les scénarios III et IV. Pour estimer les financements externes qu'exigerait une telle croissance, l'hypothèse faite dans les scénarios I et III est que la part des entrées de capitaux utilisée pour des transferts de ressources réelles de l'étranger serait identique à celle des années récentes (à savoir 61,84 %), ce pourcentage étant porté à 75 % dans les scénarios II et IV. Dans tous les cas, le surcroît de capitaux extérieurs nécessaire pour élever l'investissement vient initialement de sources publiques, mais la dépendance à l'égard de l'aide diminue progressivement dans le temps à mesure qu'augmentent l'épargne intérieure et les entrées de capitaux privés sous l'effet de l'accélération de la croissance. Il

<sup>21</sup> CEPAL, *Strengthening Development. The Interplay of Macro- and Microeconomics*, Santiago, (Chili), 1996, chap. IV.

<sup>22</sup> Sur les taux d'investissement voir *Rapport sur le commerce et le développement*, 1996, Publication des Nations Unies, numéro de vente : f.96.II.D.6, New York et Genève, tableau 31, p. 53. Pour les taux de croissance, voir CNUCED, *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*, 1994, Nations Unies, New York et Genève.



convient toutefois d'ajouter que ces simulations reposent sur l'hypothèse que la région ne sera pas soumise à des chocs graves résultant d'une dégradation des termes de l'échange ou de catastrophes naturelles. Si des chocs de cette nature survenaient, leurs effets négatifs sur la balance des paiements et la disponibilité des ressources devraient être compensés par de nouveaux apports de fonds publics sous la forme de dons pour éviter que l'accumulation de capital et la croissance ne soient interrompues. Il est clair qu'une réduction de la dette ainsi que des crédits additionnels pourraient jouer un rôle important dans l'apport des ressources nécessaires pour faire progresser l'investissement et la croissance, notamment dans les pays à faible revenu.

L'évolution de la dépendance à l'égard de l'aide est en grande partie déterminée par la réaction de l'épargne intérieure à l'accélération de la croissance. Les évolutions observées dans plusieurs pays d'Asie orientale donnent quelques indications sur les possibilités d'accroître l'épargne intérieure pendant un processus de cet ordre si des politiques adéquates sont appliquées. Par exemple, entre 1963 et 1973, l'Indonésie a porté son taux d'épargne d'environ 11 % du PIB à 23 % du PIB, avec un taux de croissance moyen annuel de 6%<sup>23</sup>. Il n'est sans doute pas très réaliste d'escompter une progression aussi rapide du taux d'épargne en Afrique subsaharienne. En fait, sur la base de la relation entre le revenu et l'épargne observée dans la région au cours des 20 dernières années, on peut prévoir qu'une croissance régulière de 6 % par an sur 10 ans amènerait le taux d'épargne à 16 % environ. Cependant, les données recueillies pendant cette période de stagnation économique et de pauvreté croissante ne donnent que de maigres indications sur ce qui pourrait advenir dans une situation de croissance accélérée s'accompagnant de mesures gouvernementales différentes. De fait, on a pu observer une relative fermeté de l'épargne dans la région pendant les années 70. Compte tenu de tout ce qui précède, dans les simulations présentées au tableau 6, il a été présumé que le taux d'épargne atteindrait 18 % en moyenne après 10 années de croissance. Bien que ce soit là une progression beaucoup moins forte que celle qui a été observée dans les stades initiaux de développement en Asie orientale, il est cependant peu probable qu'elle puisse être atteinte automatiquement par le seul jeu de la croissance; le résultat visé ne pourra être obtenu qu'au prix d'un effort résolu de réorientation des politiques vers un rythme plus soutenu d'accumulation et de croissance. Il convient en outre de noter que, malgré l'augmentation du taux d'épargne, la consommation par habitant pourrait progresser à un rythme relativement rapide; avec un taux d'accroissement démographique de 3 % et une croissance des revenus de 6 %, la consommation par habitant aurait augmenté de quelque 30 % à la fin de la période de 10 ans.

Les estimations empiriques concernant l'Afrique subsaharienne notées ci-dessus ainsi que les observations concernant le comportement des entrées de capitaux privés dans les pays en développement dans les années récentes indiquent que les capitaux privés tendent à réagir vigoureusement à la croissance économique, en particulier dans le secteur de l'investissement à long terme. Les simulations du tableau 6 s'appuient sur ces observations. Dans tous les cas, si les entrées nettes de capitaux privés progressent plus vite que le PIB, leur contribution à la formation de capital, mesurée par rapport au PIB, n'augmente que modérément à la fin de la période de 10 ans. Il convient par ailleurs de noter que ces chiffres ne se réfèrent pas aux mouvements nets de capitaux privés, puisqu'ils excluent les sorties de capitaux des résidents.

Pour commencer par le scénario le plus optimiste, le scénario II, le coup d'accélérateur initial implique qu'au départ (à  $t + 0$ ), le déficit de la balance courante, en pourcentage du PIB, devrait

---

<sup>23</sup> Pour l'évolution des taux d'épargne et d'investissement en Asie de l'Est au cours des 30 à 40 dernières années, voir *Rapport sur le commerce et le développement, 1996*, op. cit., tableau 31, p. 53.

augmenter des deux tiers et les entrées de capitaux publics de la moitié par rapport aux données de référence (graphiques 6 et 7). Cela signifie que les financements publics devraient atteindre 15,1 milliards de dollars, contre 9,5 milliards dans les données de référence. Par la suite, la contribution des financements publics en pourcentage du PIB diminue constamment à mesure que la croissance s'accélère et qu'augmentent l'épargne intérieure et les entrées de capitaux privés, de sorte qu'à la fin de la période de 10 ans, la contribution des entrées de capitaux publics tombe à 2,3 % du PIB, soit bien en deçà des 6,7 % retenus comme point de référence. En termes absolus, après la forte poussée initiale, les entrées de capitaux publics amorcent une baisse de plus en plus rapide pour atteindre 6,4 milliards de dollars à la fin de la période de 10 ans, en dessous de leur niveau de référence. Après 10 ans de croissance au taux de 6 % par an, la région aurait réduit son déficit courant et son besoin de financement externe, mesurés en pourcentage du PIB combiné, une plus large part des apports de ressources extérieures étant assurée par des entrées de capitaux privés (graphiques 6 et 7).

Dans le scénario III, le moins optimiste, le déficit courant, mesuré en pourcentage du PIB, fait plus que doubler initialement, alors que les entrées de capitaux publics augmentent de plus de 150 % par rapport à leur niveau de référence. En pourcentage du PIB, le déficit courant et les financements publics diminuent l'un et l'autre continuellement tout au long de la période, mais sont encore supérieurs à leur niveau de référence à la fin des 10 années. Néanmoins, la composition des financements extérieurs se modifie en faveur des capitaux privés. Dans ce scénario, il faut plus de 10 ans pour que les financements publics tombent en dessous de leur niveau de référence, tant en pourcentage du PIB qu'en termes absolus; en termes relatifs, il leur faut presque 12 ans et en termes absolus, beaucoup plus longtemps.

Les scénarios I et IV représentent des cas intermédiaires : dans le premier, le taux d'investissement comme la part des entrées de capitaux utilisée pour financer la balance courante sont moins élevés que dans le second. Dans le scénario I, comme dans le scénario II, le déficit courant en pourcentage du PIB passe en dessous du niveau de référence à la fin de la période de 10 ans. Les entrées de capitaux publics sont inférieures à leur niveau de référence en termes relatifs et égales à celui-ci en termes absolus. Dans le scénario IV, comme dans le scénario III, le taux d'investissement plus élevé fait que le déficit courant en pourcentage du PIB est encore supérieur à son niveau de référence au bout de 10 ans, mais comme une plus grande proportion des entrées de capitaux est utilisée pour le financement de la balance courante, les entrées de capitaux publics nécessaires au bout d'une décennie de croissance sont plus faibles en termes relatifs. Dans le scénario I, comme dans le scénario IV, la part des capitaux privés dans le total des financements extérieurs augmente.

Ce sont les politiques internes qui détermineront quel scénario est susceptible de se réaliser. Les simulations présentées ci-dessus indiquent qu'un doublement des entrées de capitaux publics en Afrique subsaharienne conjugué à des politiques visant à accroître l'efficacité de l'investissement, la propension à épargner et la part des entrées de capitaux conservés et utilisés pour des transferts de ressources réelles depuis l'étranger pourrait déclencher un processus de croissance accélérée propre à réduire, en une dizaine d'années, aussi bien l'insuffisance des ressources financières de la région que sa dépendance à l'égard de l'aide. Dans ce processus, le rôle des apports de capitaux publics serait de catalyser l'épargne intérieure et les entrées de capitaux privés, l'adoption d'une politique intérieure plus énergique contribuant à la fois à renforcer ce rôle et à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide.

## **F. Réorientation des politiques**

Des apports accrus de ressources extérieures ne conduiront pas nécessairement à une croissance rapide permettant à la fois d'élever le niveau de vie et de libérer des ressources intérieures pour

l'investissement. Une action des gouvernements est requise en de nombreux domaines. Tout d'abord, comme l'indiquent les scénarios ci-dessus, il est important de faire en sorte qu'une part plus large des entrées de capitaux étrangers soit affectée aux importations nécessaires pour exploiter et accroître les capacités de production au lieu de servir à financer des sorties de capitaux ou l'accumulation de réserves excessives par crainte d'une interruption ou d'un retournement des flux de capitaux. L'engagement de la communauté internationale de fournir régulièrement des apports suffisants de ressources extérieures devrait réduire la nécessité de gonfler inutilement les réserves. Si la communauté internationale se montrait en outre disposée à compenser les évolutions défavorables des termes de l'échange et des conditions de financement externe (hausse des taux d'intérêt, par exemple) par l'apport de ressources supplémentaires, l'accumulation de réserves destinée à servir de tampon dans l'éventualité d'une dégradation brutale de la balance courante serait réduite d'autant.

Toutefois, les entrées de capitaux ne peuvent être utilisées de manière efficace si le compte des opérations en capital n'est pas géré de manière adéquate, et plus particulièrement si les mouvements de capitaux à court terme ne font pas l'objet de mesures de régulation et de contrôle. Cette nécessité s'impose non seulement pour retenir une part importante des entrées de capitaux aux fins de financer les importations et les investissements productifs, mais aussi et plus fondamentalement pour assurer une plus grande stabilité du taux de change, élément essentiel pour de bons résultats à l'exportation et pour desserrer la contrainte de la balance des paiements. Comme le montre l'expérience de nombreux pays en développement, la stabilité et la compétitivité du taux de change dépendent moins du choix d'un régime de change particulier que de la régulation des flux de capitaux afin d'éviter un découplage des mouvements de la monnaie nationale par rapport aux exigences du commerce et de la compétitivité<sup>24</sup>.

Plus fondamentalement, il est impératif de veiller à ce que l'aide soit effectivement utilisée pour accélérer l'accumulation de capital et la croissance et pour desserrer la contrainte de la balance des paiements. Comme d'autres travaux l'ont montré, la clef du succès est d'établir un cercle vertueux entre l'investissement, les exportations et l'épargne<sup>25</sup>. Dans ce processus, les exportations soutiennent l'investissement pour autant qu'elles procurent les devises permettant d'importer les biens et les technologies nécessaires pour assurer l'accumulation du capital et la croissance, alors que l'investissement soutient les exportations en apportant les fondements du changement technologique, de la croissance de la productivité et d'une compétitivité accrue. L'investissement conduisant à une augmentation des revenus et des bénéfices, ceux-ci apportent des ressources supplémentaires pour l'accumulation de capital. Dans cette phase de première industrialisation, l'épargne intérieure et les exportations progressent en général plus vite que les revenus et l'investissement, éliminant progressivement l'insuffisance de l'épargne et le manque de devises.

L'incapacité de l'Afrique à amorcer un tel processus d'accumulation et de croissance malgré d'importants volumes d'aide extérieure est souvent imputée à des erreurs de politique intérieure; elle est aussi, semble-t-il, la principale raison de la "lassitude" des pays donateurs. Cependant, comme l'ont montré diverses études, le supplément d'aide apporté depuis le début des années 80 a à peine compensé les pertes de ressources provoquées par la dégradation des termes de l'échange et a été

---

<sup>24</sup> Pour une étude approfondie de la relation entre le compte des opérations en capital et la gestion du taux de change, voir *Rapport sur le commerce et le développement*, 1999, op. cit., deuxième partie, chap. VI.

<sup>25</sup> Voir *Rapport sur le commerce et le développement*, 1996, deuxième partie, chap. II, sect. B; *Rapport 1997*, première partie, chap. V et VI; et *Rapport 1998*, deuxième partie, chap. IV. Voir aussi Y. Akyüz et C. Gore, "The investment-profits nexus in East Asian industrialization", *World Development*, 27(1), 1996, et Y. Akyüz et C. Gore, "African Economic Development in a Comparative Perspective", texte mimeographié, CNUCED, Genève, mars 2000.

donc loin de répondre aux besoins de ressources en vue d'une croissance rapide et continue<sup>26</sup>. Il faut néanmoins reconnaître que la plupart des pays africains ne sont pas parvenus à engager un processus de croissance autonome même lorsque la situation extérieure sur le plan du commerce et du transfert de ressources financières était favorable, en particulier pendant les années 70. Certains pays ont connu une forte accélération de l'investissement et de la croissance dans les années 70, à des taux parfois supérieurs à ceux de certains pays d'Asie de l'Est, mais ces poussées ont été trop souvent suivies d'un effondrement de l'investissement lorsque l'environnement extérieur s'est dégradé. De même, les efforts d'ajustement accomplis au cours des 15 dernières années n'ont pas permis de faire progresser l'investissement et la croissance, même s'ils ont conduit à une augmentation de la production résultant d'une utilisation plus efficace et plus complète des capacités productives. D'une manière générale, depuis l'indépendance, il y a toujours eu des pays d'Afrique subsaharienne qui ont enregistré de bons résultats pendant quelques années, mais ces poussées de croissance ont rarement été de longue durée<sup>27</sup>.

Les raisons de ce phénomène ont été abondamment étudiées dans un certain nombre de documents de la CNUCED<sup>28</sup>. Il est certain que, dans la période ayant suivi l'indépendance, diverses insuffisances structurelles et institutionnelles héritées de l'ère coloniale ont rendu particulièrement difficile la tâche d'assurer la croissance et le développement, mais des erreurs de politique économique ont aussi joué un rôle important. Pour le dire en quelques mots, on a poursuivi une politique d'industrialisation sans prêter une attention suffisante à la productivité et à la croissance agricoles ou à la compétitivité industrielle. L'agriculture a été négligée dans la mesure où les ressources générées par ce secteur n'ont pas été utilisées pour accroître sa productivité par des investissements publics dans les infrastructures rurales et divers services qui auraient permis d'en augmenter la marge nette, mais ont été transférées à la consommation urbaine ou à l'investissement industriel. De plus, les industries naissantes créées à partir de ressources transférées de l'agriculture (ou de l'étranger) n'ont jamais décollé ni progressé parce qu'elles n'ont pas été soumises au dosage judicieux de règles du marché et d'interventions publiques qui a été appliqué en Asie de l'Est<sup>29</sup>, mais sont restées constamment tributaires de mesures de protection et de transfert de ressources. De ce fait, contrairement aux pays d'Asie orientale, dans lesquels les progrès de l'investissement et de l'accumulation se sont doublés d'une croissance rapide des exportations et de l'épargne intérieure et ont conduit à une réduction de la dépendance à l'égard de ressources extérieures, en Afrique, à l'exception de quelques pays comme Maurice et le Botswana, les exportations et l'épargne n'ont pas suivi l'évolution de la croissance, si bien que lorsque la situation extérieure s'est dégradée, l'investissement et la croissance n'ont pu être maintenus.

Les erreurs de politique économique pendant la période plus récente d'ajustement n'ont pas été moins graves. Les programmes d'ajustement structurel ont laissé les forces du marché régir l'accumulation et la croissance sans se préoccuper suffisamment des insuffisances des marchés, des institutions et des infrastructures. Au moment où l'État abandonnait ses activités économiques dans un

---

<sup>26</sup> Voir, par exemple, *Rapport sur le commerce et le développement, 1993*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.D.10, New York et Genève, deuxième partie, chap. II, sect. C.3; et *Rapport sur le commerce et le développement, 1998*, deuxième partie, chap. I, sect. C.

<sup>27</sup> Sur ces poussées en Afrique, voir *Rapport sur le commerce et le développement, 1999*, deuxième partie, chap. I; Akyüz et Gore, 2000, op. cit.; et D. Rodrik, *Making Openness Work: The New Global Economy and the Developing Countries*, Washington D.C., Overseas Development Council, 1999.

<sup>28</sup> Voir en particulier *Rapport sur le commerce et le développement, 1998*, deuxième partie. Pour une présentation plus récente et plus détaillée du phénomène, voir Akyüz et Gore, 2000, op. cit.

<sup>29</sup> Voir sur ce point Y. Akyüz (ed.), *East Asian Developments. New Perspectives*, Londres, Frank Cass, 1999.

certain nombre de secteurs, ces insuffisances n'ont pas permis l'émergence de solutions nouvelles fondées sur l'initiative privée. Le libre jeu des forces du marché n'a pas toujours fait naître des incitations appropriées pour les producteurs - par exemple, lors de la suppression des offices de commercialisation. Même lorsque ces incitations existaient, il y a eu peu d'actions du côté de l'offre à cause du manque d'infrastructures matérielles et humaines ou d'autres facteurs complémentaires (en matière de crédit par exemple).

Ces expériences passées sont riches d'enseignement sur les mesures à prendre pour lancer un processus de croissance dynamique s'appuyant sur une forte poussée des apports extérieurs selon le schéma exposé ci-dessus. Il est manifestement nécessaire d'accorder aux marchés un plus grand rôle qu'on ne l'a fait dans la période postcoloniale, et aux gouvernements un rôle plus actif que ne l'autorisaient les programmes d'ajustement. Les possibilités et les besoins d'investissements publics dans les infrastructures humaines et matérielles sont considérables, et une grande part de l'augmentation initiale de l'aide doit leur être affectée. Il faut aussi consacrer davantage de ressources au renforcement des capacités administratives afin d'accroître l'efficacité du secteur public. Enfin, il est indispensable de veiller à ce que l'investissement privé génère les exportations et les bénéfices nécessaires pour augmenter les ressources intérieures et soutenir la marche vers l'autonomie.

Il convient aussi de reconnaître qu'une croissance économique rapide ne se traduit pas automatiquement par une augmentation de la part du revenu national allant à l'épargne. On a pu observer que dans un certain nombre de pays, l'épargne intérieure suit des évolutions très différentes, malgré le maintien de taux de croissance similaires pendant des durées comparables. Par exemple, dans certains des pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine, le taux d'épargne n'a pas enregistré d'augmentation sensible de la fin des années 60 à la fin des années 70, malgré une croissance relativement rapide du revenu par habitant, alors que nombre de pays en voie d'industrialisation d'Asie de l'Est, notamment la République de Corée et la Province chinoise de Taiwan, ont réussi à porter leur taux d'épargne à des niveaux sans précédent tout au long d'une période de croissance similaire. Le succès de l'industrialisation en Asie de l'Est tient pour beaucoup à l'action menée par les gouvernements pour favoriser l'épargne et accélérer l'accumulation de capital. Les mesures à prendre à cette fin varient évidemment selon le stade de développement, et ont été étudiées en détail dans de précédents rapports de la CNUCED<sup>30</sup>. Dans les premiers stades du développement, lorsque l'agriculture est dominante et que les décisions d'épargne et d'investissement ne sont pas dissociées, la fixation des prix agricoles et la politique de l'investissement jouent un rôle important pour augmenter les ressources disponibles pour l'investissement. À des stades ultérieurs du développement, l'établissement d'un lien vertueux entre les bénéfices et l'épargne, limitant les dépenses somptuaires et encourageant l'épargne institutionnelle, sont des mesures de nature à avoir un effet important.

Pour résumer, il convient aujourd'hui de repenser les méthodes de l'action internationale et nationale, en se fondant sur une évaluation réaliste des besoins en ressources de l'Afrique subsaharienne, en reconnaissant les insuffisances des mesures appliquées dans la période post-coloniale et pendant celle de l'ajustement structurel, et en traitant directement les contraintes structurelles et les faiblesses institutionnelles présentes dans toute la région. Malgré de nombreuses années d'ajustement intensif et généralisé, presque aucun pays africain n'a réussi à mener à son terme son programme d'ajustement et à amorcer un processus de croissance continue. Outre de graves faiblesses dans la

---

<sup>30</sup> Pour un examen du comportement de l'épargne et des politiques suivies en ce domaine, voir *Rapport sur le commerce et le développement*, 1996, deuxième partie, chap. II, sect. B.2; *Rapport 1997*, deuxième partie, chap. V, sect. E, et chap. VI; *Rapport 1998*, deuxième partie, chap. IV, sect. C.1; Akyüz et Gore, 1996, op. cit.; et Akyüz et Gore, 2000, op. cit.

conception et la mise en œuvre des politiques, l'ajustement a été en général sous-financé. Il apparaît que la seule voie propre à assurer une croissance rapide et durable dans la région, et finalement à éliminer sa dépendance à l'égard de l'aide, est de combiner judicieusement une forte poussée de financements publics extérieurs et une réorientation des politiques internes à partir des enseignements fournis par l'histoire des 30 dernières années.

Tableau 1

**ENTRÉES DE CAPITAUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE,  
PAR TYPE DE FLUX, ET TRANSFERT NET, 1975-1998**

*(en pourcentage du PNB)*

<i>Type de flux</i>	<i>Y compris le Nigéria</i>			<i>Non compris le Nigéria</i>		
	<i>1975- 1982</i>	<i>1983- 1989</i>	<i>1990- 1998</i>	<i>1975- 1982</i>	<i>1983- 1989</i>	<i>1990- 1998</i>
Entrées nettes totales	8,6	9,9	9,3	11,5	10	10,6
Entrées de capitaux publics	4,7	6,8	7,5	7,2	8	9,1
Dons au titre de l'APD <sup>a</sup>	1,7	3,3	5,4	2,6	4	6,4
Crédits publics	3	3,5	2,1	4,6	4	2,7
bilatéraux	1,6	1,8	0,4	2,5	2,1	0,6
multilatéraux	1,4	1,7	1,7	2,1	1,9	2,1
Entrées de capitaux privés	3,9	3,1	1,8	4,3	2	1,5
Paiement d'intérêts	1,5	3,2	2,7	1,8	2,7	2,3
Rapatriement de bénéfices	1,4	1,1	1,1	1,1	1	1,2
Transfert net <sup>b</sup>	5,7	5,6	5,5	8,6	6,3	7,1

*Source* : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après le document de la Banque mondiale intitulé *Global Development Finance, 2000* (sur CD-ROM).

<sup>a</sup> Cette rubrique correspond aux "dons" au sens défini par la Banque mondiale dans le document de base et ne comprend pas les fonds accordés dans le cadre de la coopération technique.

<sup>b</sup> Entrées nettes de capitaux moins les intérêts payés sur la dette extérieure et les bénéfices rapatriés.

**Tableau 2**

**ENTRÉES DE CAPITAUX EN AFRIQUE DU NORD, PAR TYPE DE FLUX,  
ET TRANSFERT NET, 1975-1998**

*(en pourcentage du PNB)*

<i>Type de flux</i>	<i>1975-1982</i>	<i>1983-1989</i>	<i>1990-1998</i>
Entrées nettes totales	13	4,9	3,2
Entrées de capitaux publics	5,8	2,4	2,4
Dons au titre de l'APD <sup>a</sup>	1,3	0,7	1,7
Crédits publics	4,5	1,7	0,7
bilatéraux	3,3	1	0,1
multilatéraux	1,2	0,7	0,6
Entrées de capitaux privés	7,2	2,5	0,8
Paiement d'intérêts	2,8	3,7	3,4
Rapatriement de bénéfices	1,2	0,5	0,4
<b>Transfert net<sup>b</sup></b>	<b>9</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,6</b>

*Source* : Voir le tableau 1.

<sup>a</sup> Cette rubrique correspond aux "dons" au sens défini par la Banque mondiale dans le document de base et ne comprend pas les fonds accordés dans le cadre de la coopération technique.

<sup>b</sup> Entrées nettes de capitaux moins les intérêts payés sur la dette extérieure et les bénéfices rapatriés.



Tableau 3

**FINANCEMENT DU COMPTE COURANT ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIÈRES,  
EN POURCENTAGE DES ENTRÉES NETTES  
DE CAPITAUX DANS 16 PAYS AFRICAINS,  
1980-1989 ET 1990-1998**

Pays	Financement du compte courant		Sorties nettes de capitaux		Augmentation des réserves		Poste "erreurs et omissions"	
	1980- 1989	1990- 1998	1980- 1989	1990- 1998	1980- 1989	1990- 1998	1980- 1989	1990- 1998
Cameroun <sup>a</sup>	80,9	78,6	12,8	-8,6	-0,5	-3,8	6,8	33,8
Côte d'Ivoire	94,8	70,6	1,2	16	-1,5	14,4	5,5	-1
Égypte <sup>b</sup>	95	-47,1	8,9	30,9	11	106,6	-14,9	9,6
Éthiopie	84,4	1,9	-7,7	16,5	-0,9	13,6	24,2	68
Ghana	66,7	88,4	5,3	9,2	16,1	6,3	-12,4	-3,9
Kenya <sup>c</sup>	96,9	102,2	17,2	-1,1	-1,7	68	-1,7	-69,1
Madagascar	-93,9	108,2	-3,9	1,2	11,7	-2,4	11,7	-7
Maroc	87,6	55,3	15,7	2,2	-0,1	56,3	-3,2	-13,8
Maurice	69,7	61,3	30,8	73,3	96	50,9	96,5	-85,5
Nigéria <sup>b</sup>	50,4	-10,1	52	87,5	-10,1	20,9	7,7	1,7
Ouganda <sup>d</sup>	134,2	75,5	-44,9	4,6	1,7	26,2	9	-6,3
République-Unie de Tanzanie	102,2	97,6	0	2	-0,8	14,3	-1,4	-13,9
Sénégal	90,8	74	9,1	11,7	-0,2	12,4	0,3	1,9
Soudan	60,5	164,2	21,1	9,5	8,1	1,2	10,3	-74,9
Tunisie	73,5	59	24,8	37,7	12,6	15,9	10,9	-12,6
Zimbabwe <sup>c</sup>	119,4	82,6	5,8	2,1	-2,7	19,6	-22,5	-4,3
Moyenne :								
Non pondérée <sup>e</sup>	87,5	66,4	9,3	18,4	8,7	26,3	-5,5	-11,1
Pondérée <sup>f</sup>	92,1	57,9	9,5	23,5	0,7	21,5	-2,3	-2,9

Source : FMI, *Statistiques de la balance des paiements*, diverses livraisons.

Note : Pour la définition des entrées et des sorties nettes de capitaux, voir la note 2 du texte. Le signe moins indique un excédent du compte courant ou une diminution des réserves.

<sup>a</sup> 1980-1989 et 1990-1995.

<sup>b</sup> 1980-1989 et 1995-1998.

<sup>c</sup> 1980-1989 et 1990-1994.

<sup>d</sup> 1980-1989 et 1990-1997.

<sup>e</sup> Moyenne arithmétique des pourcentages des pays énumérés.

<sup>f</sup> Pourcentages fondés sur les valeurs globales pour l'ensemble des pays considérés.

**Tableau 4**

**ENTRÉES, SORTIES ET FLUX NET DE CAPITAUX À COURT TERME  
POUR CERTAINS PAYS D'AFRIQUE, 1980-1989 ET 1990-1998**

*(en millions de dollars)*

<i>Groupe de pays</i>	<i>Entrées nettes de capitaux à court terme</i>		<i>Sorties nettes de capitaux à court terme</i>		<i>Flux net</i>	
	<i>1980-1989</i>	<i>1990-1998</i>	<i>1980-1989</i>	<i>1990-1998</i>	<i>1980-1989</i>	<i>1990-1998</i>
	Grande économie <sup>a</sup>	4 091	20 862	11 659	21 610	-7 568
Petite économie <sup>b</sup>		2 630	1 907	2 930	772	-300
Ensemble des pays considérés	6 770	23 492	13 566	24 540	-6 796	-1 048

*Source* : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Statistiques de la balance des paiements* du FMI, diverses livraisons.

*Note* : Les chiffres indiqués sont des totaux cumulatifs pour chaque période.

<sup>a</sup> Égypte, Maroc, Nigéria, Tunisie.

<sup>b</sup> Cameroun (jusqu'en 1994), Côte d'Ivoire (jusqu'en 1996), Éthiopie, Ghana, Madagascar, Maurice, Ouganda (jusqu'en 1997), République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Zimbabwe (jusqu'en 1994).

Tableau 5

**TERMES DE L'ÉCHANGE ET VOLUME ET POUVOIR D'ACHAT  
DES EXPORTATIONS EN AFRIQUE**

(1980-1981 = 100)

	1988-1989	1996-1997
Ensemble de l'Afrique		
Termes de l'échange	57,1	56,8
Volume des exportations	98,8	131,2
Pouvoir d'achat des exportations	56,4	74,5
Pays non exportateurs de pétrole		
Termes de l'échange	88,1	84,3
Volume des exportations	117,7	170,3
Pouvoir d'achat des exportations	103,7	143,6
Afrique subsaharienne		
Termes de l'échange	65,7	64,7
Volume des exportations	88,7	125,3
Pouvoir d'achat des exportations	58,3	81,1

*Source : Manuel de statistiques de la CNUCED, 2000 (sur CD-ROM).*



**Tableau 6**

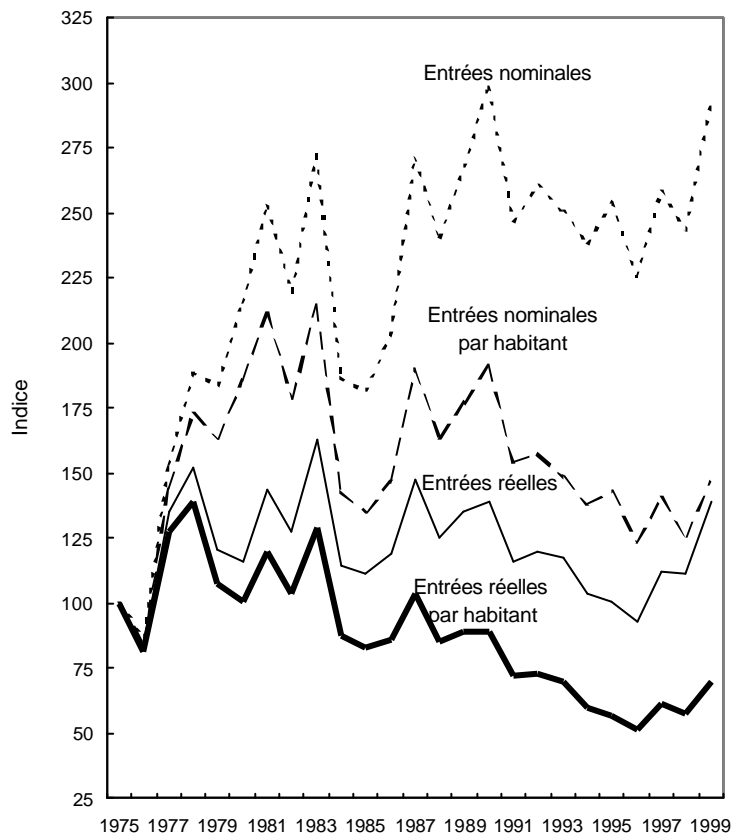
<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CROISSANCE ET DÉPENDANCE PAR RAPPORT À L'AIDE SELON DIFFÉRENTS SCÉNARIOS</b>									
<i>(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>									
		<b>SCÉNARIO I</b>		<b>SCÉNARIO II</b>		<b>SCÉNARIO III</b>		<b>SCÉNARIO IV</b>	
Base		t+0	t+10	t+0	t+10	t+0	t+10	t+0	t+10
Investissement	18,40	22,00	22,00	22,00	22,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Épargne	13,02	13,02	18,00	13,02	18,00	13,02	18,00	13,02	18,00
Déficit courant	5,38	8,98	4,00	8,98	4,00	11,98	7,00	11,98	7,00
Déficit courant en pourcentage des entrées de capitaux nettes	61,84	61,84	61,84	75,00	75,00	61,84	61,84	75,00	75,00
Total des entrées de capitaux nettes	8,70	14,52	6,47	11,97	5,33	19,37	11,32	15,97	9,33
Entrées nettes de capitaux privés	2,00	2,00	3,00	2,00	3,00	2,00	3,00	2,00	3,00
Entrées nettes de capitaux publics	6,70	12,52	3,47	9,97	2,33	17,37	8,32	13,97	6,33

**Note :** Simulations effectuées à partir des données de la Banque mondiale sur les comptes nationaux, la balance des paiements et le financement extérieur.

Graphique 1

**ENTRÉES DE CAPITAUX NETTES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE  
(TOTAL ET VALEUR PAR HABITANT), 1975-1999**

(1975 = 100)



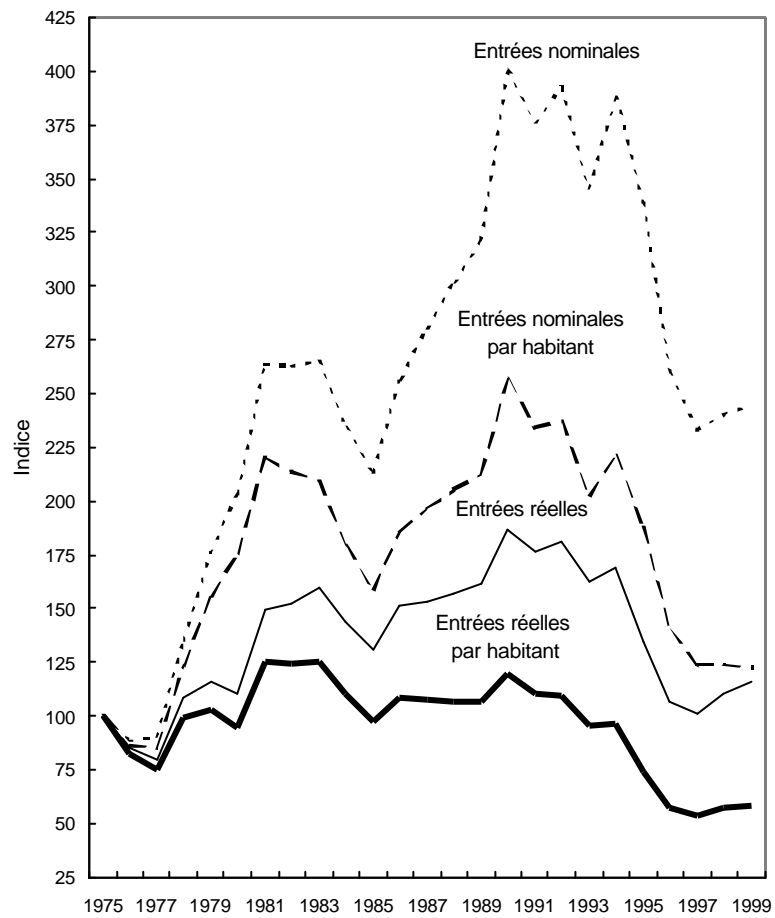
**Source** : Estimations faites par le secrétariat de la CNUCED à partir des documents suivants : Banque mondiale, *Global Development Finance, 2000* (sur CD-ROM); CNUCED, *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*; FMI, *Statistiques financières internationales*.

**Note** : Les entrées de capitaux réelles sont les entrées en valeur nominale corrigées au moyen de l'indice de la valeur unitaire en dollars des importations.

Graphique 2

**ENTRÉES NETTES DE CAPITAUX PUBLICS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE  
(TOTAL ET VALEUR PAR HABITANT), 1975-1999**

(1975 = 100)

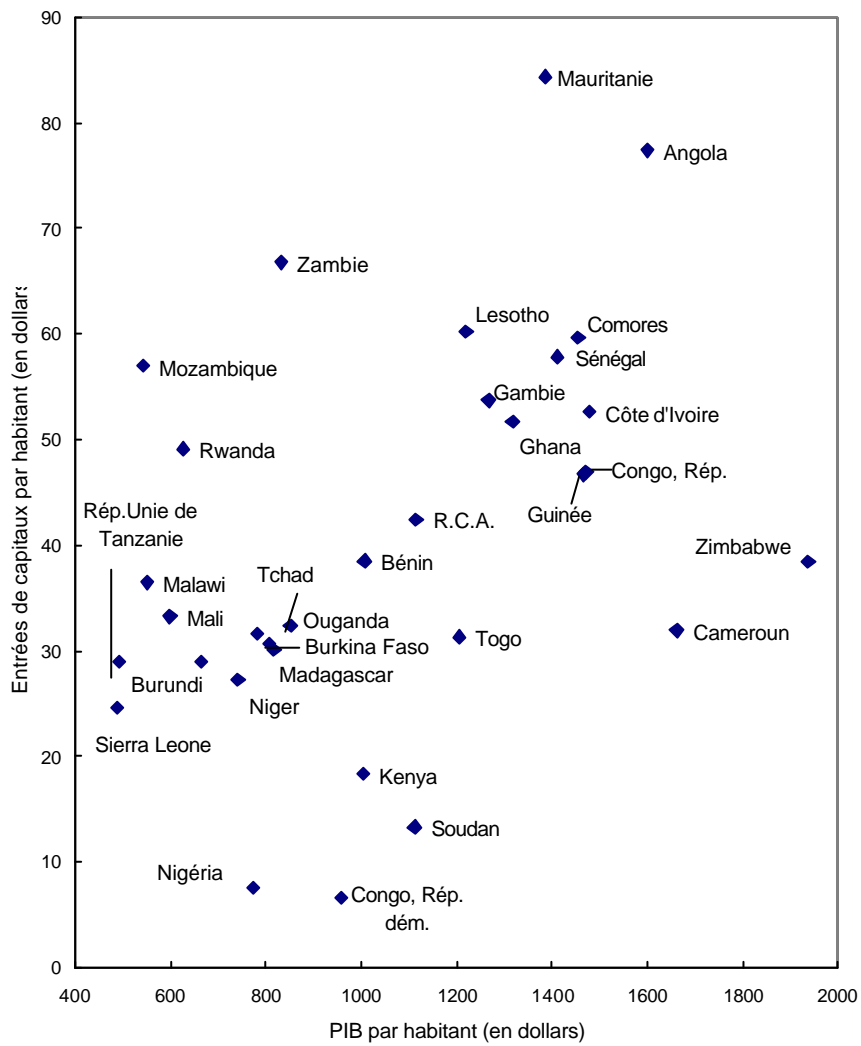


Source et note : Voir le graphique 1.

## Graphique 3

**ENTRÉES NETTES DE CAPITAUX ET PIB PAR HABITANT  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE<sup>a</sup>, PAR PAYS, 1990-1998**

*(moyenne annuelle en dollars courants)*



<sup>a</sup> Non compris les pays ayant un PIB par habitant supérieur à 2 000 dollars (Botswana, Gabon, Maurice et Swaziland).



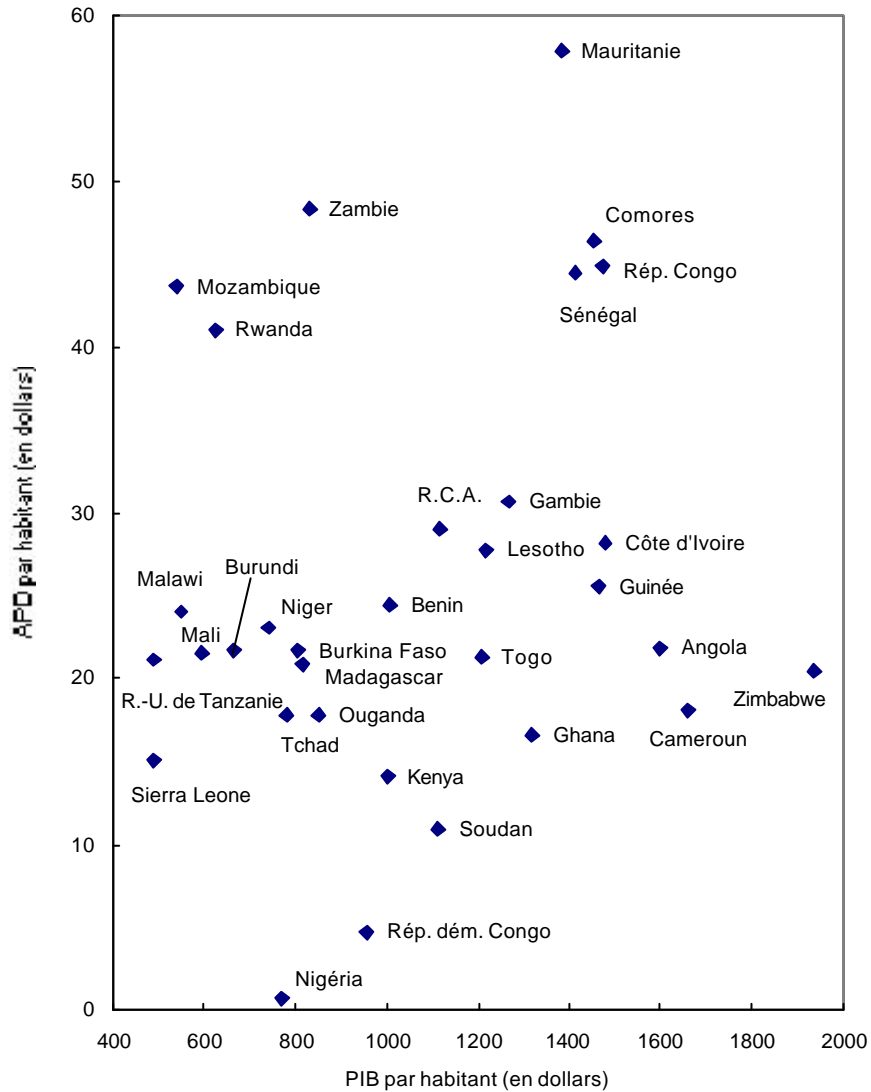
---

**Graphique 4**


---

**DONS D'APD ET PIB PAR HABITANT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE<sup>a</sup>,  
PAR PAYS, 1990-1998**
*(moyenne annuelle en dollars courants)*


---




---

**Source :** Voir le graphique 1.

<sup>a</sup> Non-compris les pays ayant un PIB par habitant supérieur à 2 000 dollars (Botswana, Gabon, Maurice et Swaziland).

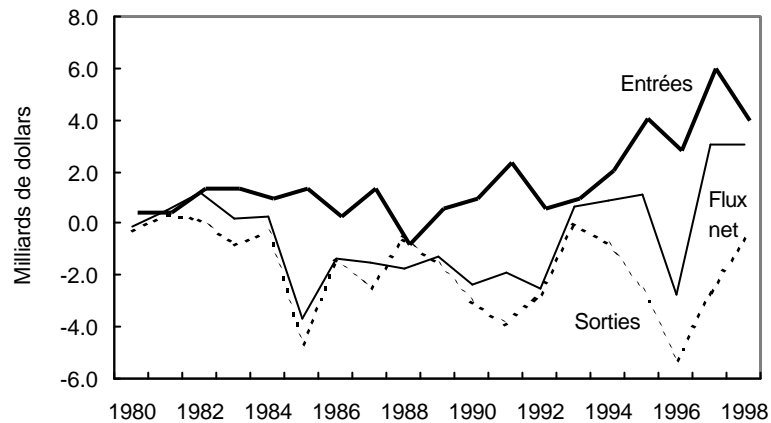
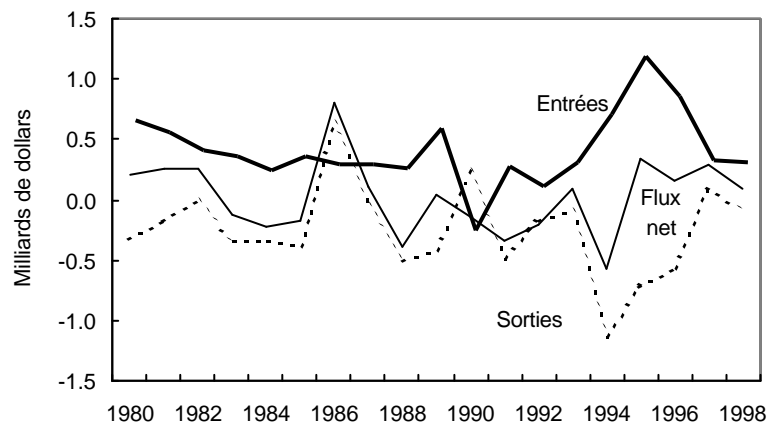
---

**Graphique 5**


---

**ENTRÉES, SORTIES ET FLUX NET ANNUELS DE CAPITAUX À COURT TERME  
POUR CERTAINS PAYS AFRICAINS<sup>a</sup>, 1980-1998**
*(en milliards de dollars)*


---

**1. Pays ayant une grande économie**

**2. Pays ayant une petite économie**



---

**Source :** Voir le tableau 4.

<sup>a</sup> Voir les notes du tableau 4 pour la liste des pays considérés.

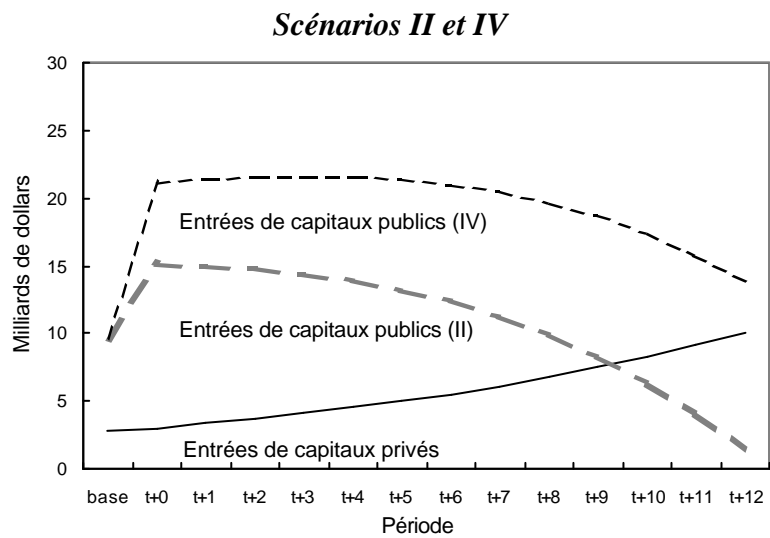
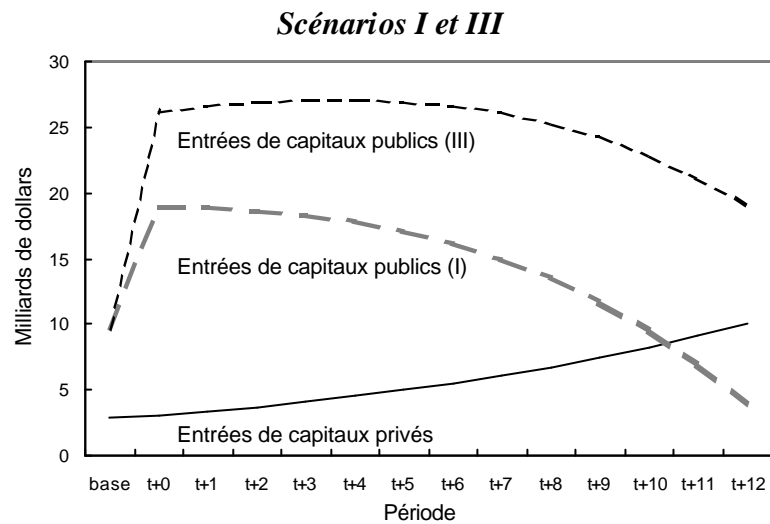
---

**Graphique 6**


---

**CROISSANCE ET DÉPENDANCE PAR RAPPORT À L'AIDE :  
ENTRÉES DE CAPITAUX SELON DIFFÉRENTS SCÉNARIOS**
*(en milliards de dollars)*


---




---

**Note :** Voir le tableau 6.

---

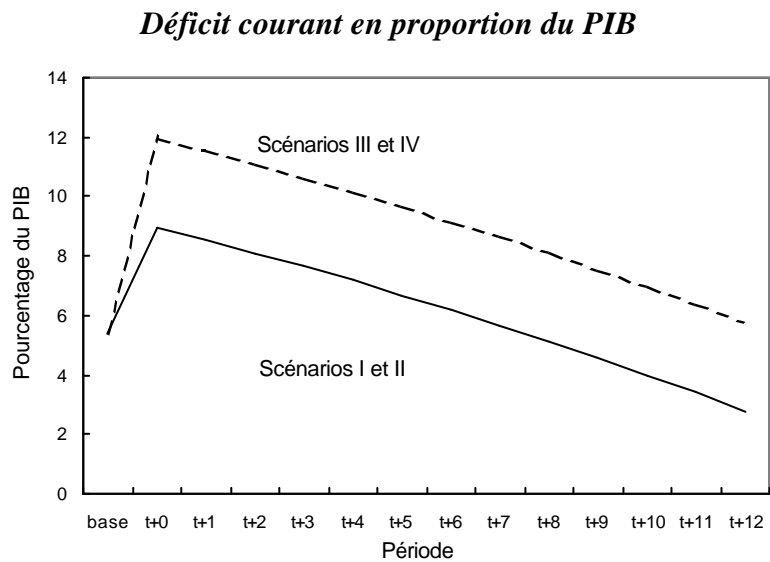
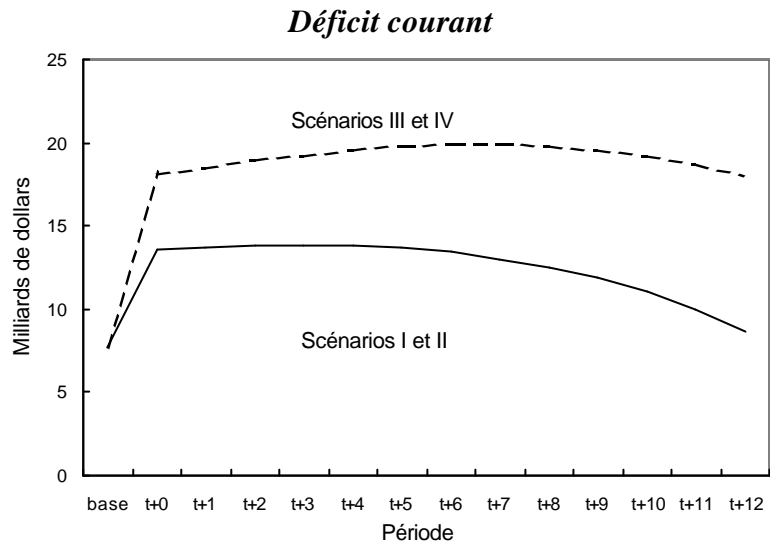
**Graphique 7**


---

**CROISSANCE ET DÉPENDANCE PAR RAPPORT À L'AIDE :  
DÉFICITS COURANTS SELON DIFFÉRENTS SCÉNARIOS**

(en milliards de dollars et en pourcentage du PIB)

---




---

**Note :** Voir le tableau 6.

-----